

nombre de départements ou existent des mines ad-  
 un certain n° en les; ce sont les départements  
 suivants:  
 Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Ardèche, Ardennes,  
 Cantal, Côte-d'Or, Creuse, Gard, Hérault, Loire-Inférieure,  
 Maine-et-Loire, Mayenne, Morbihan, Nièvre, Oise,  
 Haute-Saône, Sarthe, Savoie, Deux-Sèvres et Vendée. A  
 ces seuls les bassins du Gard, de l'Hérault et de l'Ardèche  
 représentent 15.000 mineurs.

On écrit au « Temps » que dans la plupart des cir-  
 conscriptions où l'on a procédé à un recensement, les ou-  
 vriers disent qu'ils n'ont entendu qu'un mot de vote de  
 principe, c'est-à-dire qu'il ne sera pas suivi d'effet  
 immédiat. L'intention des votants pour la grève se-  
 rait d'exercer une sorte de pression sur les pouvoirs  
 publics, afin de hâter le vote des lois sociales, notam-  
 ment de celle relative à la caisse des retraites ou-  
 vrières.

**Manifeste du Syndicat des Mineurs du Pas-de-Calais contre le chômage**

Lens, 30 avril. — Le bureau du syndicat des mi-  
 neurs du bassin houiller du Pas-de-Calais s'est réuni,  
 mardi, à trois heures du soir, à Lens, sous la prési-  
 dence du député Bauly. A l'avis examiné la situa-  
 tion, telle qu'elle résulte, dans le Pas-de-Calais et  
 dans le Nord, du referendum sur la grève générale,  
 après avoir également pris connaissance du referen-  
 dum dans les autres parties de la France, il a décidé  
 d'adresser, aux ouvriers mineurs du Pas-de-Calais, un  
 sin houiller du Pas-de-Calais, le manifeste suivant:

**AUX OUVRIERS MINES,**  
 « Camarades,  
 « Les membres du Conseil d'Administration du Syndicat  
 des mineurs du Pas-de-Calais, réunis en séance extraordi-  
 naire, le 30 avril, au siège social, à Lens, après avoir eu  
 connaissance de la situation de la France, du nombre de  
 chômeurs, du nombre des ouvriers mineurs qui n'ont  
 pu manifester leur opinion pour ou contre la grève gé-  
 nérale, par suite du défaut d'organisation, qui s'élève à  
 40, 150 dans les départements de la Nièvre, du  
 Cantal, de la Côte-d'Or, de la Mayenne, de la Loire,  
 du Maine-et-Loire, de l'Ardèche, de Meurthe-et-Moselle, des  
 Deux-Sèvres, de la Vendée, de la Creuse, de la Haute-  
 Saône, des Hautes-Alpes, de l'Allier, des Bouches-du-  
 Rhône, du Gard, de l'Hérault, de l'Isère, du Rhône,  
 du Nord, de différents bassins de la Loire, de l'Aveyron,  
 etc., etc.

« Considérant, d'après les chiffres qui lui sont actuelle-  
 ment parvenus, que 47.198 suffrages ont été exprimés sur  
 un total de 162.000 mineurs environ, ce 25.920 seulement  
 sont parvenus pour la grève générale.  
 « Considérant, en outre, que, dans le bassin d'Anzin,  
 le citoyen Bazant, secrétaire général du Syndicat, a joint  
 à son cours de conférences préparatoires du referendum,  
 la question de la retraite des vieillards, au nombre de  
 cent, ce qui a été décidé par le Congrès; que, d'ailleurs,  
 dans ce bassin, de l'avis même du président et du secrétaire  
 du syndicat, les mineurs n'acceptent pas de faire grève  
 pour se solidariser avec les camarades pour des  
 revendications locales.  
 « Considérant que les mineurs de Montceau, étant di-  
 rectement intéressés dans cette question de la grève et  
 faisant partie même du referendum, ne devaient jeter  
 dans la balance pour la grève leurs 10.000 suffrages.  
 « Considérant que, dans le referendum, il est matériellement  
 impossible d'annuler dans la grève les 120.000 mi-  
 neurs qui n'ont pas pris part au vote.  
 « Décidant que, malgré la fraternelle sympathie qui les  
 lie aux mineurs de Montceau et dont il leur envoie un  
 nouveau témoignage, leur sentiment est la continuation  
 de leurs convictions françaises et qu'ils ne peuvent pas  
 la responsabilité d'un appel à la grève qui ne serait  
 pas entendu.  
 (Suivent les noms des membres du Conseil d'administra-  
 tion.)

**La situation à Montceau**

Montceau-les-Mines, 30 avril. — Dans les réunions  
 privées tenues ce matin, à la salle Pénard, les gré-  
 vistes ont repoussé les propositions de la Compagnie et  
 ont décidé de continuer la grève.

**LE 1<sup>ER</sup> MAI**

**A PARIS ET EN PROVINCE**

Paris, 30 avril. — La Fédération générale des Douanes  
 du travail a lancé un manifeste aux ouvriers; il les in-  
 vite à faire, de la journée de demain, un jour de combat  
 dans lequel il ne faudra plus se brûler à des protestations  
 platoniques, ni à chasser et la Carmagnole à son tour.  
 En présence des dispositions des organisations ouvrières,  
 on annonce que d'importantes mesures de police seront  
 prises demain par le préfet de police.  
 Marseille, 30 avril. — Le Syndicat international des  
 ouvriers du port a fait passer une proclamation très  
 violente. Le jour de demain sera une journée de chô-  
 mage presque général.  
 Montcau, 30 avril. — Demain, à l'occasion du 1<sup>er</sup> mai,  
 il y aura une grande démonstration et une réunion à l'Hô-  
 tel de Ville.

**LES AFFAIRES DE CHINE**

**L'expédition contre le Chan-Si**  
 Londres, 30 avril. — On télégraphie de Pékin aux jour-  
 naux: Le gouverneur du Chan-Si a télégraphié à la rince  
 Chang que 300 soldats français et 200 soldats indigènes  
 armés se trouvent en deux des frontières de la provin-  
 ce.  
 D'après des informations récemment reçues sur l'expé-  
 dition du Chan-Si, une partie des troupes allemandes a  
 été envoyée dans la province de Szechwan, dans le sud  
 de la province de Kweichow. Sur un détachement de 80 hommes  
 il y a eu 45 pertes. On considère l'expédition comme ayant  
 produit un mauvais effet.  
 C'est une opinion courante parmi les Chinois que les  
 Allemands ont été repoussés avec de grosses pertes. Les  
 autorités militaires anglaises ont enroulé un certain nombre  
 de Chinois, à Tien-Tsin, pour le régiment de Wei-Hai-  
 Wei.

**Bulletin météorologique**

ROUBAIX, mardi, 30 avril 1901.  
 2 heures soir, 17 au-dessus de zéro, 766, variable.  
 5 heures soir, 12 au-dessus de zéro, 766 variable.  
 9 heures soir, 9 au-dessus de zéro, 767, variable.  
 Mercredi, 1<sup>er</sup> mai 1901.  
 Minuit, 6 au-dessus de zéro, 768, variable.  
 2 heures matin, 6 au-dessus de zéro, 768, variable.

**SAVON PARIS-MÉNAGE**

pour le linge et pour les laines  
 Exiger rigoureusement le titre

**Chronique Locale**

**ROUBAIX**

**LA LUTTE CONTRE L'ALCOOLISME.** — Dans  
 notre compte rendu du dernier Congrès catholique  
 de Lille, nous avons signalé le remarquable rapport  
 sur l'organisation de la Fédération Française de la  
 Croix-Blanche, présenté par M. le docteur Alexandre  
 Faidherbe, de Roubaix.

Ce rapport, qui vient de paraître en brochure, sera  
 lu avec intérêt et profit, par tous ceux que préoc-  
 cupe avec raison, la lutte contre ce fléau effrayant  
 qu'appelle l'alcoolisme.

Après avoir rappelé les origines du mouvement  
 antialcoolique dans la région, et cité les noms des  
 hommes dévoués qui défendent cette belle cause, M. Gand, le  
 regretté professeur de l'Université catholique, M. Jabbé  
 Lemire, M. Georges Huyndrickx, de Roubaix, qui recueils  
 les fonds nécessaires à la publication du journal spécial, et  
 le Pèlu du Siècle, l'auteur du rapport examine les  
 résultats de l'action antialcoolique dans toute la  
 France.

Puis il montre comment la ligue de la Croix-Blanche  
 entend poursuivre son œuvre et quels sont les  
 moyens employés.

M. le docteur Faidherbe attire aussi l'attention  
 des antialcooliques sur l'Aimanch de la Tempé-  
 rance, publié par les soins de la Ligue et qui con-  
 tient des récits, des gravures, propres à exciter le  
 zèle des catholiques.

Nous croyons rendre service à nos lecteurs en an-  
 nonçant que la brochure et l'Aimanch se trouvent au  
 secrétariat général de la Fédération, 10, boulevard  
 Raspail, à Paris.

**LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.** — Les avan-  
 tages offerts aux membres de la Société de Géogra-  
 phie, ne consistent pas seulement dans le service du  
 bulletin mensuel et dans l'accès aux brillantes orga-  
 nisations de la saison d'été. La Société organise, cha-  
 que année, des excursions très intéressantes, dans  
 des conditions particulièrement avantageuses.

Les prochaines excursions, sont les suivantes: Mar-  
 di 7 mai, Aciéries d'Ébergues, Aire-sur-la-Lys. —  
 Jeudi 9 mai, Douai, Sociétés de tractions électriques.  
 — Samedi 11 mai, Etablissements J. Vasse et fils.  
 — Etablissements Peugeot, ateliers Meunier et Cie.  
 — 20 mai au lac Jun, Lunbourg, Diekirch, Ech-  
 ternard, etc.

Rappelons qu'il est nécessaire pour participer à  
 ces excursions de se faire inscrire, au moins dix  
 jours à l'avance, au siège de la Société de Géographie,  
 110, rue de l'Hôpital-Militaire, à Lille.

**LES OUVRIERS D'ART.** — Dans la liste des can-  
 didats qui ont passé l'examen d'ouvriers d'art, nous  
 sommes heureux de relever les succès remportés par  
 les élèves de M. Sératzki. Ce sont, pour Roubaix  
 seulement: MM. Albert Rouzé, qui a obtenu 47  
 points; Alfred Anssens, Jean Goube, Clotaire Haze-  
 broeck, 40 points; Charles Comer, Edouard Dejon-  
 kère, Joseph Davinago, 45 points; Pierre Delbecq  
 et Henri Six, 44 points; Edmond Meseleir, 43 points.

Ces jeunes gens ont été préparés par la compo-  
 sition et les styles d'ornement par M. Sératzki notre  
 excellent professeur de dessin à l'École des Arts In-  
 dustriels et de composition décorative à l'Union  
 française de Lille.

Nous ne pouvons qu'adresser toutes nos félicitations  
 à ces jeunes gens et en particulier à M. Sératzki qui  
 les a si bien préparés.

**LA SECTION ROUBAISIENNE** du parti gues-  
 tiste vient d'adresser à la famille de la citoyenne  
 Pauline Minck, le télégramme suivant:  
 « M. Negrin Minck, 3, rue Billancourt, Paris.  
 « La Section roubaissienne du P. O. F. s'associe à la  
 profonde douleur que vous éprouvez, ainsi que le prolétariat  
 socialiste, en la perte de la vaillante citoyenne Pauline  
 Minck ».

**LA FÊTE DU 5 MAI.** — LES CONCOURS DE  
 DECLAMATION ET DE CHANT. — Des concours de  
 déclamation auront lieu le dimanche 5 mai pro-  
 chain à dix heures du matin et à trois heures de  
 l'après-midi.

La section de Dames, la section spéciale, la sec-  
 tion d'honneur et les deux divisions d'excellence,  
 dramatique et comique, pour hommes, concourront  
 chez Mme Veuve Dominique-Rousseaux, rue de  
 l'Alouette.

La section de comédie et les premières et deuxième  
 divisions, dramatique et comique, pour hommes, con-  
 courront dans la salle Philénon, rue Pierre-Motte.

Voici les sujets imposés: Section d'honneur, « A  
 Krüger », par Edmond Rostand; section de comédie,  
 « Le joueur », par Regnard; division d'excellence,  
 section dramatique, « La jeune République », tirade  
 de Danton, par Fomard; division d'excellence, sec-  
 tion comique, « Mon ami Nan », par Paul Arène.

Ces sujets imprimés seront distribués gratuite-  
 ment au bureau municipal des Contributions directes,  
 à la Matricule, à partir du lundi 29 avril courant.  
 Les inscriptions seront reçues par M. François, se-  
 crétaire du jury, jusqu'à samedi 4 mai, à midi.

**AU CIMEIÈRE. — LES CONCESSIONS**  
**ACHUES.** — La Mairie nous communique Paris sui-  
 vant:  
 « Le Maire de la Ville de Roubaix informe le public  
 que les terrains de cimetière communal désignés ci-après  
 vont être repris et remis en vente par la Ville, savoir:  
 « 1<sup>er</sup> Les terrains concédés pour quinze ans, et dont les  
 actes sont expirés avant le 1<sup>er</sup> mai 1891; 2<sup>o</sup> les terrains  
 concédés pour trente ans et dont les actes sont expirés  
 avant le 1<sup>er</sup> avril 1899.

En conséquence, les personnes propriétaires d'épita-  
 phes placées sur ces terrains sont priées de les faire  
 enlever de la 15<sup>me</sup> rue proche Pauvres. L'ordre du jour  
 est le suivant: Le 1<sup>er</sup> mai, à 10 heures du matin, au  
 bureau de la Ville, les propriétaires des épitaphes  
 seront convoqués, conformément à l'art. 63 du règlement  
 du cimetière.

Tout faire enlever les dites épitaphes, les intéressés  
 devront faire la demande par écrit à l'Administration  
 municipale.

Le Maire de la Ville de Roubaix disposera des épita-  
 phes emmagasinées depuis un an si les intéressés ne les  
 ont pas réclamées avant le 25 mai prochain.

**L'UNION COMMERCIALE ET LES TAXES DE**  
**REMPLACEMENT.** — L'Union commerciale de  
 Roubaix, se réunira jeudi 2 mai, à 8 heures et demie  
 du soir, en assemblée générale extraordinaire, au  
 siège de la société, 20, rue Pauvres. L'ordre du jour  
 est le suivant: 1<sup>o</sup> La proposition des octrois.

La séance commencera à l'heure très précise; des  
 listes de pétition seront mises à la disposition des  
 personnes qui désireraient y apposer leur signature.

Les commerçants qui n'auraient point reçu de con-  
 vocation et désireraient assister à la réunion pourront  
 s'adresser au siège de la société.

Les listes de pétitions ont continué à circuler en  
 ville, elles se couvrent rapidement de signatures.

**A LA SOCIÉTÉ DES SAUVETEURS DU NORD.** — Une  
 réunion extraordinaire aura lieu au « Café  
 Pandore », le dimanche 5 mai 1901, à 6 heures  
 précises du soir.

Voici l'ordre du jour: Remise au vice-trésorier des  
 listes de souscription pour l'érection d'un monument,  
 à la mémoire du vénéral président M. Tobon.

Toutes les listes souscrites ou non doivent être  
 apportées ce jour, dernier délai. Présence indispensable et  
 obligatoire.

**UNE MANIFESTATION EN L'HONNEUR**  
**D'UNE MÉDAILLÉE DU TRAVAIL.** — Le personnel  
 du péage de la Société Anonyme de Roubaix et  
 rue du Curoir, a fait fête hier, à sa contre-maîtresse,  
 Mlle Adolphe Verwée, qui vient d'obtenir du gouver-  
 nement, la médaille du travail. Une surveillance,  
 Mlle Maria Kruse, a adressé à la médaillée les paroles  
 suivantes:  
 « Chère camarade, nous profitons de l'heureuse occa-  
 sion qui nous est offerte pour vous féliciter chaleureusement  
 de la médaille d'honneur que le Gouvernement vous a si  
 justement décernée, pour les nombreuses années de dévoue-  
 ment que vous avez consacrées à la maison. Qu'il nous soit  
 permis de vous adresser nos vives félicitations et de vous  
 dire que nous sommes très fiers de vous compter parmi  
 nos camarades et de vous voir si heureusement récompensée  
 de votre longue et dévouée collaboration.

« Nous sommes très fiers de vous compter parmi nos  
 camarades et de vous voir si heureusement récompensée  
 de votre longue et dévouée collaboration.

**CHEZ LES SOURDS-MUETS.** — Nous avons déjà  
 annoncé que la société « l'Union des sourds-muets  
 de Roubaix-Tourcoing », qui a son siège à l'actuel  
 Dupont, rue des Vosges, organisait pour le dimanche  
 de la Pentecôte, une grande fête, à laquelle elle  
 a convié toutes les sociétés de sourds-muets.

Nous apprenons avec plaisir que plusieurs notabili-  
 tés, notamment MM. Eugène Motte et de Montalembert,  
 députés, Edouard Roussel et Félix Chatelety,  
 conseillers généraux, et Albert Masquel, industriel à  
 Tourcoing, ont fait, à cette occasion, des dons à la  
 société.

**L'ACCIDENT MORTEL DU PATRONAGE**  
**SAINT-HENRI.** — Les confrères du jeune César  
 Cotel, cet enfant tué en jouant, au patronage Saint-  
 Henri dans les tristes circonstances que l'on sait, au-  
 ront lieu, mercredi matin, à dix heures, en l'église  
 Saint-Joseph.

Depuis dimanche, de nombreuses personnes du  
 quartier du Cul-de-Four se sont rendues, rue Basse-  
 Mare, chez les parents de César Cotel pour leur donner  
 une marque de sympathie dans ce cruel crève qui vient  
 de les atteindre.

**UN VOL DE BIJOUX.** — Dans la journée de lund-  
 i, un habitant de la rue de Condé, M. Carrette,  
 s'est aperçu qu'un malfaiteur avait pénétré, pendant  
 son absence, dans son habitation et avait volé dans  
 un meuble plusieurs bijoux, dont voici l'énumération:  
 une chaîne en or d'une valeur de 80 francs,  
 une broche en doublé avec perle blanche, valeur 150  
 francs et un chaplet d'or valeur de 3 francs, trois  
 objets appartenant à la fille de M. Carrette.

Aucune trace d'effraction n'ayant été relevée sur  
 les portes et fenêtres, on croit que la maison avait  
 été laissée ouverte par négligence.

M. Carrette est allé porter une plainte à M. Squi-  
 ère, commissaire de police du 9<sup>e</sup> arrondissement.

**UNE SERIE DE VOLS,** dont la valeur est peu  
 importante, ont été commis:  
 Rue d'Longues-Haies, un cabaretier, M. Louis  
 Courcier, s'est aperçu, mardi matin, que des mal-  
 faiteurs avaient pénétré chez lui durant la nuit, en  
 profitant de ce que la porte de derrière, donnant  
 sur une cour, avait été mal fermée.

Quatre litres de liqueurs, posés sur l'étagère, au-  
 dessus du comptoir, ont été enlevés.

Pendant l'absence de M. Maurice, ouvrier, rue  
 Desmarais, un malfaiteur est entré dans la mai-  
 son au moyen d'une fausse clé, rien n'ayant été frac-  
 turé, et a volé une montre en argent portant le  
 numéro 2.354, ainsi qu'une chaîne en doublé et une  
 paire de bottines à élastique, le tout représentant  
 une valeur de 70 francs.

Dix mètres de tuyau en plomb ont été enlevés  
 dans le puits d'une maison que fait construire, en ce  
 moment, M. Joseph Soudan, au numéro 334 de la  
 rue de Lannoy. On s'est aperçu, hier matin, de ce  
 vol.

M. Henri Guillemer, qui habite boulevard  
 Metz, cour Dupouchet, 7, avait déposé, dans la  
 nuit de lundi à mardi, un sac en cuir en face d'une  
 dépendance de sa maison. Le matin le sac avait  
 disparu.

Une valise renfermant quelques effets d'habillem-  
 ent a été volée lundi soir, vers dix heures, au pré-  
 judice de Julie Devy, qui habite rue Ste-Elisabeth,  
 cour Desmarais, 9.

Des plaintes ont été déposées à la police par les  
 intéressés.

**UNE PETITE SCÈNE DE LINCONDUITE.**  
**BOULEVARD DE STRASBOURG.** — Un rassem-  
 blement de plus de 500 personnes s'est produit, lundi  
 après-midi, vers deux heures et demie, boulevard  
 de Strasbourg, autour d'une jeune femme qui tenait  
 en main un revolver et adressait des menaces à un homme  
 passant en voiture.

L'agent Douteille, attiré par ce rassemblement,  
 conduisit la jeune personne au bureau de police du  
 6<sup>e</sup> arrondissement. L'on sut alors qu'elle s'appelait  
 Honorée P., épouse M., demeurant à Lille, rue  
 de Paris, Déléassé, parait-il, par son mari, elle avait  
 été également abandonnée par son mari, un certain  
 M. Le de Roubaix, demeurant ce dernier, au  
 passage, boulevard de Strasbourg, en voiture, avec  
 plusieurs camarades, elle avait voulu l'intimider.

Les intentions de cette femme n'étaient, en effet,  
 assez avouées, car le revolver n'était pas chargé et,  
 même, le mécanisme en était tellement abîmé que  
 l'arme était hors d'usage.

Le revolver a été saisi et procès-verbal a été dressé  
 à la charge d'Honorée P.

**LES DEVALISEURS D'ESTAMINETS.** — M.  
 Claude Pierre, dit Gustave, ancien conseiller munici-  
 pal et ses fils, nous prient de dire qu'ils n'ont rien  
 de commun avec Gustave Claude, l'un des individus  
 arrêtés, la semaine passée, à propos des vols d'esta-  
 minets.

**LES ACCIDENTS DU TRAVAIL.** — L'un des  
 ouvriers de l'établissement de l'épave de MM. Emoult-  
 Bayart frères s'est blessé au genou gauche, en tombant.  
 M. le docteur Piquet, qui a examiné l'ouvrier blessé,  
 Victor Dumont, âgé de 25 ans, demeurant rue Lamartine,  
 à Croix, lui a ordonné deux jours de repos.

Un polisseur au service de M. Charles Rotin, ser-  
 viteur, s'est fait une contusion au pied gauche. Le blessé,  
 Emile Leroy, âgé de 10 ans, demeurant rue Lamartine,  
 devra subir six jours de repos prescrits par M. le docteur  
 Piquet.

Arthur Cléop, tourneur, âgé de 17 ans, demeurant  
 rue de la Paix, s'est fait des contusions lombaires, en sou-  
 levant un fardeau. L'ouvrier qui travaille sous le compte  
 de MM. Sol et Cie, fabricants de voitures d'été, devra  
 subir huit jours de repos d'après M. le docteur  
 Lepers.

Dans la stature de Mme Vve Mille et fils, l'un des  
 fleurs s'est fait des contusions au tibia de son mé-  
 tier. M. le docteur Debuchy a examiné le blessé, Emile  
 Eckout, âgé de 48 ans, demeurant rue de la Campagne,  
 et lui a prescrit dix jours de repos.

**OBIT DU MERCREDI 1<sup>ER</sup> MAI.** — Mme Louis De-  
 gache, née Henriette Masure, dix heures un quart, église  
 Saint-Martin.

**LA FRANCE AUX FRANÇAIS.** — Certaine  
 presse attaque avec fureur la Compagnie d'assurances  
 « LA COOPÉRATION », 5, rue de Stockholm, Paris,  
 en raison de son attitude nettement nationaliste.  
 Nous en quittrons pas son programme et les grands  
 avantages réservés aux actionnaires de constitution.  
 La Compagnie fait son devoir en répudiant certai-  
 nes souscriptions, aux nationalistes à faire le leur en  
 lui apportant leur concours. 85248

L'établissement départemental des bones de St Amand  
 Nord, ouvert du 1<sup>er</sup> Mars au 30 Octobre, est recom-  
 mandé pour Paralysies diverses, Rhumatismes,  
 Hydrarthrose, Arthrites, Sciatiques, phlébites, Varices, Goutte,  
 Anaxie, suites de fractures, etc. Un chan-  
 tère lyrique par la vapeur maintient une température  
 constante dans toutes salles de l'Hôtel et de l'Hydro-  
 thérapie. Demander renseignements complémentaires à la  
 direction. 81096-52600

Le meilleur beurre est le beurre d'Oostcamp,  
 rue du Bois 13, et dépôt successoraux.  
 Le kilogr. 3,50 — Frais demi-sel, 3,30 2

**Communications**

**ROUBAIX. — Chœur « l'Abélie ».** — La répétition  
 aura lieu le jeudi 2 mai 1901, à huit heures et demie  
 heures, au local de la Société. Présence indispensable.  
 Ordre du jour: Réunion obligatoire; paiement des coti-  
 sations; tirage des primes.

Le Union des Orphéons exécutifs. — Le Comité de  
 l'Union des Orphéons exécutifs a rappelé aux présidents  
 de ses sociétés que la réunion générale aura lieu le jeudi  
 2 mai, à huit heures du soir. — Ordre du jour: Cortège  
 costumé au bénéfice de l'œuvre de la Bouche de Pain;  
 désignation des groupes par sociétés; différents costumes  
 à chaque groupe. Les présidents devront, à cette réunion,  
 désigner le costume excentrique adopté par leur société,  
 ainsi que le nombre des chanteurs. Fixation de la date. Les  
 présidents des Orphéons exécutifs qui n'auraient pas  
 encore été convoqués peuvent assister à cette réunion et  
 faire inscrire leur société, cette union étant créée pour  
 l'organisation d'une fête de bienfaisance et les sociétés  
 excentriques ayant un but charitable, de même que propa-  
 gateurs de la musique et du chant.

— Au cercle dramatique « Talma ». — Les membres  
 du cercle dramatique « Talma », réunis en assemblée gé-  
 nérale en leur local, 35, rue des Fondeurs, ont procédé à  
 l'élection de leur bureau définitif, qui se compose comme  
 suit: Président, Louis Mahieu; vice-président, Charles  
 Békart; trésorier, Emile Dolphère; secrétaire, Jules Go-  
 rre; secrétaire adjoint, Emile Mazy; commissaire,  
 Louis Fourny; Tricot et Marceau, Administrateurs.  
 Régisseur général, Jules Grenier; Régisseur, Dranoel.  
 Les répétitions auront lieu à partir de cette semaine tous  
 les vendredis.

— Les membres de l'Harmonie municipale sont  
 priés d'assister à la répétition qui aura lieu le jeudi  
 2 mai, à sept heures et demie, en vue du concert au kios-  
 que de la Grand'Place. Se munir du petit pupitre de son  
 instrument.

**WASQUEHAL.** — L'état  
 LE CHIFFRE OFFICIEL DE LA POPULATION. —  
 L'état officiel de la population de Wasquehal, le 30  
 avril 1901, est le suivant. Ces chiffres sont officiels et com-  
 prennent ceux qui ont été recensés à Wasquehal. La population  
 est également indiquée:

Partie agglomérée:  
 Quartiers: Maisons Mén. Indiv. Franc. Et-  
 Le Bourg ..... 376 384 1765 1911 624  
 Pavé de Lille ..... 43 44 191 212 88  
 Chemin du Quercy ..... 16 15 73 59 27  
 Noir Bonnet ..... 106 106 486 261 285  
 Pavé du Heul ..... 69 70 278 191 87

Total ..... 609 619 2762 1809 953

Partie non agglomérée:  
 Quartiers: Maisons Mén. Indiv. Franc. Et-  
 Pavé de Lille ..... 20 21 202 73 29  
 Quercy ..... 57 58 370 182 88  
 Noir Bonnet ..... 10 10 40 20 10  
 Pavé du Heul ..... 21 21 125 91 74  
 Moirel ..... 22 22 121 85 38  
 Haut Village ..... 24 24 121 86 35  
 Grand Cagnon ..... 35 35 154 116 52  
 Petit Cagnon ..... 102 102 457 210 126  
 Tries ..... 49 49 242 140 82  
 Alhamette ..... 65 67 268 166 90  
 Flammes au Reu ..... 266 274 1145 770 375  
 Petit Wasquehal ..... 29 29 122 81 41

Total agglomérée ..... 709 717 3176 2169 1007  
 Partie agglomérée ..... 609 619 2762 1809 953

Total général ..... 1309 1336 5938 3978 1960

Population comptée à part: 31 indigènes, dont 25 Fran-  
 çais et 6 étrangers.

Recapitulation générale: partie agglomérée, 2762; partie  
 éparce, 3176; total de la population municipale, 5938; popu-  
 lation comptée à part, 31; total général de la population,  
 6269.

**LANNY.** — Dans le  
 LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Dans le  
 M. Bretteux fils, un monteur, Joseph Cor-  
 re, âgé de 27 ans, demeurant place de la Matité, a été  
 blessé à la tête par la chute d'un valet. Il en est résulté  
 deux sutures de cuir cheville pour lesquelles M. le docteur Par-  
 mentier a prescrit six jours de repos.

Dans la même fabrique, un ouvrier, Arthur Car-  
 don, âgé de 27 ans, demeurant à Lys, rue de la Matité, a  
 eu la main